

OBJECTIFS VISES

- Etre capable d'accompagner, de tutorer et de certifier un stagiaire en formation professionnelle dans le domaine du badminton.
- Les deux fonctions (tuteurs et certificateurs) sont complémentaires. Elles se nourrissent l'une de l'autre. Une partie des contenus et/ou des échanges portent sur des sujets transférables à leur métiers d'entraîneur (relation à l'autre, meilleure lecture de ce qu'est une compétence, travail sur le métier, etc...).

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Titulaires du DEJEPS, DESJEPS mention badminton ou des BEES1/BEES2 option badminton.
Les titulaires du BEES1 option Badminton ne sont pas prioritaires

Effectif de la formation : 6 à 20 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

A Paris, proximité du stade Pierre de Coubertin dans lequel se déroulent les Internationaux de France de Badminton à la même période.

14h de formation : Lundi 21 octobre 9h30-18h et mardi 22 octobre 2019 9h-17h30.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription à renseigner et à renvoyer pour le **06 septembre 2019** au plus tard.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- A la charge de la FFBaD : frais pédagogiques et restauration
- A la charge du stagiaire : transport et hébergement (prise en charge possible par votre OPCO)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours avec paperboard, wifi et vidéoprojecteur.
- Mise en situation avec public pour les entretiens d'exploration des pratiques.
- Apports théoriques.
- Etudes de cas.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Jérôme CAREIL, directeur de FormaBad et titulaire du BEES 2 option Badminton assisté de Vincent Vanhulle, formateur à FormaBad, titulaire du BEES2 option Badminton.

PROGRAMME

- Connaître le fonctionnement des formations, CQP, DEJEPS, DESJEPS et leurs modalités de certification :
 - ✓ Les formations professionnelles pour l'encadrement du badminton
 - ✓ Les conditions d'exercice professionnel
 - ✓ Le cadre réglementaire des certifications

- Interroger la fonction de tuteur :
 - ✓ son rôle,
 - ✓ ses missions,
 - ✓ sa relation à l'organisme de formation,
 - ✓ le contexte de l'alternance.

- Elaborer et mettre en œuvre une démarche d'accompagnement :
 - ✓ les différentes approches (proche de l'OF ou témoin du métier)
 - ✓ La notion de compétence
 - ✓ les méthodes (que faire avant – pendant – en fin de formation)
 - ✓ les outils (livret de l'alternance, chick-list, entretien d'exploration des pratiques)
 - ✓ l'évaluation

- Questionner le rôle d'évaluateur.
 - ✓ Sa place dans le processus de certification
 - ✓ Les principes déontologiques
 - ✓ Les différents protocoles et les outils associés
 - ✓ La posture durant les épreuves

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire se verra remettre une attestation de fin de formation.
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.